

FORMATION – Copropriétés 1 journée (7 heures) en présentiel

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (bulletin ci-joint) - Attention ! Nombre de places limité

Thème du jour : « Accompagnez et assurez la sérénité de vos copropriétés »

Projet de Plan Pluriannuel de Travaux – DPE Collectif – Diagnostics des Parties Communes.

2 Intervenants :

- **Charlotte PICARD** Formatrice pour les professionnels de l'immobilier
- **Bertrand PICARD** Expert en Diagnostics immobiliers

Connaitre et comprendre les obligations des copropriétés !

Vous êtes syndic de copropriétés et vous avez à cœur de **rassurer, informer et protéger vos copropriétaires**, mais les changements de lois, leur mise à jour, et les nouvelles obligations vous font perdre la tête !

Les copropriétaires vous interrogent et vous réfléchissez, vous hésitez, vous faites plusieurs recherches et le sujet est encore un peu flou.

Pas de panique, c'est normal ! Entre les appellations à en bégayer, les changements d'obligations ces dernières années et cette pression énergétique, il est difficile de sortir indemne sans formation.

EDIAG Formations vous propose d'assimiler les nouvelles obligations des copropriétés avec une pédagogie active.

- ▶ **Public** : syndics de copropriété (professionnels ou bénévoles)
- ▶ **Prérequis** : aucun
- ▶ **Objectifs** : être capable d'identifier les besoins et obligations de ses copropriétés et savoir transmettre la bonne information à ses copropriétaires pour les rassurer et mieux les accompagner.



⊙ **8h45: Accueil** : Viennoiseries, boissons chaudes.

⊙ **09h00: Le Projet de Plan Pluriannuel de travaux**

- Comprendre et définir le projet de Plan Pluriannuel de Travaux
- Connaître les enjeux de ce projet

⊙ **10h30: Pause (30 min)**

⊙ **11h00: Le Projet de Plan Pluriannuel de travaux (suite)**

- Enumérer les différentes étapes du projet de PPT
- Découvrir le déroulement de l'intervention.

⊙ **12h00: Lecture d'un projet et exercice de compréhension**

⊙ **12h30: Pause déjeuner**

⊙ **13h45: Accueil café**

⊙ **14h00: Expliquer et accompagner ses copropriétaires.**

- Préparer au mieux la prochaine AG
- Anticiper les interrogations et les freins des copropriétaires

⊙ **16h00: Pause (30 min)**

⊙ **16h30: Rappel des obligations et validités des diagnostics des parties communes**

- Amiante
- Plomb
- Electricité
- Termites

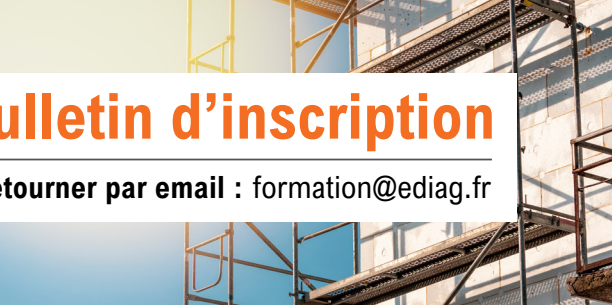
⊙ **17h00: Cloture de la formation - questionnaire**

⊙ **17h30: Fin de la formation**

***Formation remboursée dès le 1er projet de PPT rédigé par nos soins**

Lieu de la formation : Centre d'affaires Le Panorama - Solien Immo

1er étage, hall A - 456 chemin du Carimai - 06250 Mougins



FORMATION – Copropriétés 1 journée (7 heures) en présentiel

1 Inscription à la formation « Accompagnez et assurez la sénéité de vos copropriétés »

Madame Monsieur Mademoiselle

Nom : Prénom : Fonction :

Email : (convocation envoyée par mail) :

2 Règlement : 340€ HT soit 408€ TTC (facture acquittée envoyée dès réception du règlement)

- Par chèque
- Par virement (IBAN FR76 3000 3005 0400 0262 0035 624)
- Par carte bancaire par téléphone au 04.93.36.63.83

3 Donneur d'ordre à contacter :

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Email :

Date et Signature

Cachet